Collectif
HANDICAPS
Nouvelle-Calédonie

BILAN MORAL ET FINANCIER 2021

LE **SOMMAIRE**

LE COLLECTIF EN CHIFFRES ... p.4

LE BILAN MORAL ... p.5

LES MISSIONS DU COLLECTIF... p.6

LES ACTIONS DU COLLECTIF ... p.7

L'ASSOCIATION... p.16

LES RESSOURCES... p.19

LES PERSPECTIVES ET TEMOIGNAGES ... p.20

ILS NOUS **SOUTIENNENT...**

Les communes de Pouembout, La Foa, Bourail, Koumac, Houailou, Ponerihouen, Kouaoua, Lifou, Yaté, Voh, Maré, Moindou...

... ET NOUS LES REMERCIONS SINCÈREMENT !

LE COLLECTIF EN **CHIFFRES**

17
ANS D'EXISTENCE

37
MEMBRES
ASSOCIATIFS ET INDIVIDUELS
DONT **12** ETABLISSEMENTS ou DISPOSITIFS MEDICO-SOCIAUX

2
SALARIEES

17
BENEVOLES

CHIFFRES **2021**

38 **REPRESENTATIONS**
DANS **23** COMMISSIONS INSTITUTIONNELLES

162
PERSONNES RENCONTREES/ INFORMEES SUR SES DROITS

15
CHERCHEURS D'EMPLOI ACCUEILLIS
DANS LE CADRE DES **ATELIERS D'AIDE A LA RECHERCHE D'EMPLOI**

14
TRAVAILLEURS **SUIVIS EN ACCOMPAGNEMENT EMPLOI**

LE BILAN **MORAL**

Une année marquée par la crise sanitaire

2021 a été l'année du renouvellement des membres du Conseil d'administration et du changement de la présidence. Succéder à Richard Fournier après toutes ses années de combat pour la cause du handicap est un challenge que j'ai accepté avec la même détermination.

Tout d'abord je tiens à remercier l'équipe administrative qui m'épaule avec efficacité et m'aide à accomplir ma mission. Sans oublier les membres du bureau toujours présents à mes côtés que je remercie également. Avant de passer le flambeau, mon prédécesseur souhaitait au suivant « de beaux projets à mener et bien des combats à gagner. »
C'était sans penser que la pandémie du SARS COV perturberait cette mandature, les actions que nous avions envisagées avec le bureau n'ont pas pu se réaliser totalement. Entre confinements et couvre feux, malgré tout, des rencontres régulières avec les différents cabinets des membres du gouvernement se sont déroulées, plus particulièrement avec celui de Thierry SANTA que nous tenons à remercier pour leur écoute et leur disponibilité.
Le changement de gouvernement nous oblige à renouer les relations et surtout à sensibiliser les nouveaux décideurs de ce que sont les enjeux liés au handicap. Cela nous a permis de leur faire part de la détermination du Collectif dans son combat et l'importance de l'action des associations. A noter la prise en considération par Thierry SANTA des difficultés financières en fin d'année de plusieurs organisations, qui auraient eu du mal à terminer l'année. Nous avons pu obtenir quelques dotations financières faute de versements de subventions annuelles. A l'aube d'une Calédonie de demain, notre participation reste des plus importantes et nécessaires. Plusieurs contacts ont été pris, Haussariat, présidence du gouvernement, provinces afin qu'au travers de comités stratégiques, des tables rondes et autres, nous soyons partie prenante pour porter la parole des associations. La situation économique et financière du pays est dramatique, il nous faudra subir malheureusement cette période et envisager des nouveaux moyens de survis.

Une action qui me tient à cœur menée cette année, concernant l'insertion professionnelle des personnes en attente de trouver un emploi. Des ateliers emplois qui se déroulent au Collectif handicaps, il est proposé des offres d'emploi que je sollicite auprès des entreprises dès qu'une demande se fait.

Un clin d'œil particulier pour notre première journée de cohésion qui s'est déroulée en décembre pour la journée internationale du handicap avec la présence du membre du gouvernement en charge du secteur.

Enfin, je ne regrette aucunement le choix fait d'être à vos côtés et sur le terrain. Des moments très riches sur le plan relationnel, très prenant dans un environnement chaleureux de gens tous autant impliqués les uns et les autres. J'espère pouvoir continuer auprès de vous ces actions.

Le Président,
Jean Saussay

LES MISSIONS **DU COLLECTIF**

Créé en avril 2004, le Collectif Handicaps est un regroupement d'associations et de membres individuels, représentatif des personnes en situation de handicap et de dépendance. L'association a pour objet :

⇢ **d'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics** pour toutes questions générales, éthiques et juridiques touchant au handicap ou à la dépendance ;

⇢ **d'accompagner la mise en œuvre du cadre juridique** existant ;

⇢ **de représenter les personnes en situation de handicap et de dépendance, et les associations** membres du Collectif Handicaps, dans toutes commissions insitutionnelles ou organisations ;

⇢ **d'assurer une mission d'information, de vigilance et prospective** en matière de politiques du handicap **;**

⇢ **de promouvoir et de défendre les droits** des personnes en situation de handicap ou de dépendance ;

⇢ **d'informer et de sensibiliser la population** sur le handicap et sa diversité ;

⇢ **de proposer des formations professionnelles** pour favoriser la prise en charge du handicap et de la dépendance.

"Le Collectif Handicaps milite pour l'application des valeurs reconnues par la convention internationale des Nations Unis "

Le Collectif Handicaps c'est aussi :

⇢ **Un point d'information aux droits** pour les personnes en situation de handicap, leurs proches ainsi que pour les professionnels et acteurs privés comme publics.

⇢ **Un lieu unique d'information et de mise en relation pour le secteur** sur l'ensemble du territoire. Il est en effet, régulièrement sollicité *par les acteurs privés/publics, les particuliers, les professionnels...* pour identifier l'institution, l'expert, le professionnel (ou autre acteur) susceptible de répondre à un besoin quel qu'il soit ayant trait au handicap ou à la dépendance.

Il participe ainsi à la création d'une synergie «relationnelle» dans le secteur en facilitant la mise en contact des acteurs,indispensable pour l'accès à l'information de tous, l'identification des ressources et des compétences sur le secteur, l'innovation sociale...

LES ACTIONS **DU COLLECTIF**

Representation et participation au dialogue institutionnel

Les representations institutionnelles

Le Collectif Handicaps est représenté dans de nombreuses commissions ou manifestations qui traitent du handicap et de la dépendance. Des représentations importantes puisqu'elles permettent au Collectif de rester constamment engagé dans le dialogue institutionnel et social, de porter la voix et défendre les intérêts des personnes en situation de handicap et des associations du secteur, mission première de notre association. L'investissement de nos bénévoles sur ces missions est conséquent et d'autant plus méritoire qu'ils sont déjà engagés dans leur propre association.

En 2021, le Collectif Handicaps siégeait au sein :

- GIP Handicap, dépendance et bien vieillir
- GIP Union pour le handicap (GIP UPH)
- Commission des enfants et jeunes handicapés (CEJH) - sud, nord, Iles
- Commission de recours des personnes handicapées ou en perte d'autonomie (CRPHPA)
- Conseil calédonien de la famille
- Comité de circonscription de l'enseignement Primaire (CCEP) - 7 comités
- Commission du 2nd degré pour l'adaptation et la scolarisation des enfants en situation de handicap (CSD-ASH)- Sud et Nord
- Comité stratégique de l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelle (CSEIFOP)
- Commission CCAPH de Nouméa
- Commission CCAPH de Dumbéa
- Commission CCAPH de Paita
- CCAS de Mont-Dore
- CCAS de Dumbéa

= 38 représentations

Et aussi, à l'international

Le Collectif Handicaps est membre du Pacific Disability Forum (PDF) depuis 2007 comme représentant des associations du secteur du handicap et de la dépendance de la Nouvelle-Calédonie.

LES ACTIONS **DU COLLECTIF** (suite)

Un interlocuteur unique vigilant en matière de politiques publiques et droits

Le Collectif Handicaps **reste vigilant et force de proposition en matière de politiques publiques.**
Il sollicite régulièrement des rencontres avec les élus/représentants des institutions publiques du champ du handicap et de la dépendance mais également de tout domaine transversal confondu (action sociale, logement, insertion professionnelle, éducation...), ceci afin de faire remonter les difficultés rencontrés au quotidien par les personnes en situation de handicap ou de dépendance et leur famille, les attentes du secteur. De plus, il reste vigilant sur les notions de respect des droits humains, d'égalité des chances ou encore de non-discrimination.
Il n'hésite pas à interpeler les acteurs publics ou privés lorsqu'il juge cela necessaire. En moyenne sur une année, le Collectif Handicaps comptabilise près de 90 rencontres (toutes commissions et rencontres avec les élus ou représentants des institutions confondues).
Il assure également **son rôle d'interlocuteur unique** en participant à de nombreux rencontres ou groupes de travail institutionnels comme privés, pour lesquels le sujet concerne [ou présente un impact pour] les personnes en situation de handicap.

Nos travaux, rencontres et contributions - 2021

⇢ Participation à l'étude sur l'économie sociale et solidaire menée par l'AFD

⇢ Poursuite des travaux sur l'accès au logement des personnes en situation de handicap avec la province Sud

⇢ Participation à la mise en place d'un dispositif d'écoute pour les personnes en situation de handicap durant les périodes de confinement.

⇢ Poursuite de la définition d'une résidence adaptée en partenariat avec la SEM AGGLO.

⇢ Poursuite des travaux pour la création d'un diplôme universitaire « handicap : idées, pratiques et projet… »

⇢ Contribution relative à la saisine sur l'« économie sociale et solidaire » (CESE)

⇢ Contribution relative au rapport d'évaluation de la politique publique en faveur des personnes en situation de handicap et de dépendance. (DASS NC)

⇢ Contribution à la consultation des corps intermédiaires de la société calédonienne sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie (Haut-Commissariat de Nouvelle-Calédonie)

⇢ Rencontres bi-mestrielles avec le cabinet du gouvernement en charge des questions liées au handicap pour échanger sur les orientations de la politique publique et remonter les problématiques et difficultés du secteur.

⇢ Plusieurs rencontres sectorielles avec le membre et les directions du gouvernement durant la crise sanitaire COVID19, notamment pendant les périodes de confinement ainsi que sur les mesures préventives et restrictives mises en place (obligation vaccinale...).

⇢ Plusieurs rencontres organisées avec la DPASS sur la problématique de l'application de l'obligation alimentaire dans le cadre de l'acccès à l'aide médicale Sud.

LES ACTIONS **DU COLLECTIF** (suite)

Le point d'information aux droits (PIHD)

Le Collectif Handicaps est un réel point d'information et d'accès au droit spécialisé « handicap et dépendance » (PIHD) pour les particuliers, leurs familles et les acteurs (privés et publics) pour toutes les questions juridiques, administratives ayant trait au handicap : droits/obligations, règlementations, régimes d'aides, démarches administratives, litiges (...) ; et ce, sur l'ensemble des domaines transversaux du parcours de vie de la personne : éducation, accessibilité, insertion professionnelle, logement, régime d'aides et structures...
Son objectif est de faciliter l'accès à l'information et aux droits des personnes en situation de handicap tout en favorisant leur participation pleine et entière dans notre société. Un objectif non des moindres lorsqu'on sait que l'accès à l'information sur notre territoire s'avère particulièrement compliqué.

Le PIHD en 2021, c'est :

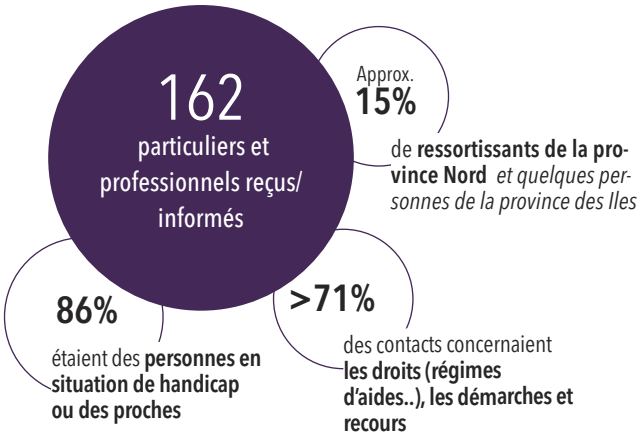

20
Accompagnements dans les démarches

Rédactions de courriers, aide aux démarches administratives, accompagnement à des rencontres...

1
Rencontre «droits»

>Lundi de l'info « orientation sexuelles, identité de genre et handicap »

Sur 2021, le Collectif Handicaps a renforcé ses points de contact et dispose aujourd'hui de différents canaux de communication pour permettre de répondre aux spécificités de son public :

- **Un accueil physique et téléphonique avec des permanences gratuites avec et sans rdv** tous les lundis et vendredis matin de 8h30 à 12h.
- **Un formulaire de contact en ligne** via le site Internet.
- **Une messagerie Facebook**, via la page de l'association.
- **Un numéro WhatsApp** (généralement utilisé pour les particuliers et familles hors territoire).

Par ailleurs, l'équipe s'est dernièrement équipée de l'application Rogervoice pour faciliter notamment la prise de contact des personnes présentant des troubles de l'audition.

Malgré deux périodes de confinement et une situation sanitaire particulière ayant significativement réduit les permanences en présentiel, le nombre de contact a néanmoins augmenté en 2021 par rapport à 2020 (+ 8%). L'association explique cette augmentation, en partie, par un renforcement de la communication auprès du grand public via les réseaux sociaux notamment, améliorant alors la notoriété du point d'information aux droits.
Parmi les thématiques les plus récurrentes constatées en 2021: la baisse incomprise et/ou injustifiée des allocations adultes handicap, l'arrêt de prise en charge par l'aide médicale Sud et les démarches de recherche d'emploi.

La mise en place de deux permanences dédiées par semaine, a permis de mieux accompagner les particuliers et leur famille dans l'accomplissement des démarches. L'association comptabilise sur 2021 :

LES ACTIONS **DU COLLECTIF** (suite)

- **Plus d'une dizaine d'aide à la rédaction de courrier** et bien plus encore sur de la relecture simple- (l'association souhaite favoriser l'autonomisation des familles dans les démarches d'accès au droit).

- **10 accompagnements-soutiens de famille ou particuliers en rdv** (dans le cadre de démarches administratives, d'équipes éducatives, d'entretiens hiérarchiques…) ou intervention auprès d'un organisme (employeur, administration, cabinet politique…).

Des appuis juridiques extérieurs

Que ce soit pour répondre aux problématiques juridiques de particuliers ou travailler sur un sujet juridique plus global, le collectif s'appuie sur différents partenaires. Ainsi, le partenariat avec l'association d'aide aux victimes et une juriste en province Nord s'est poursuivi sur 2021. Une vingtaine de personnes a été orientée vers elles par le Collectif Handicaps.

"*Depuis 2020, le Collectif handicaps travaille en partenariat avec l'ADAVI pour l'accompagnement juridique des particuliers*".

Par ailleurs, l'association a également travaillé avec les étudiants de la cellule juridique de l'université de Nouvelle-Calédonie sur deux questions juridiques :

- *Le principe discriminatoire de l'application de l'obligation alimentaire dans le cadre de l'accès à l'aide médicale Sud*
- *L'application de la convention internationale des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Calédonie.*

Des partenariats reconduits en 2022

Un « lundi de l'info»

Contrairement aux autres années, seul un «Lundi de l'info» a pu être organisée en 2021 en raison de la situation sanitaire du territoire. A destination du grand public, des professionnels de l'accompagnement et des associations, ces rencontres se veulent des temps d'information sur des questions de droit ou thématiques ayant trait au handicap. Le lundi de l'info 2021 a été organisé en partenariat avec Diversité NC sur le thème « orientation sexuelle, identité de genre et handicap». Une quinzaine de personnes ont assisté à la rencontre.

De nouveaux supports de communication pour le PIHD

L'association a egalement renforcé ses actions de communication visant à améliorer la notoriété du point d'information aux droits et l'amélioration de ses supports de communication grâce au soutien du consulat de Nouvelle-Zélande. :

- **Un flyer dédié aux points d'information aux droits a été réalisé**. Ciblé spécifiquement sur les particuliers et les familles, il est (et sera) diffusé dans des lieux stratégiques de passage de notre public (services publics : mairies, CCAS, Hôpitaux, CMS, cabinets médicaux et paramédicaux, écoles, associations du secteur…).

- **Le site Internet du Collectif Handicaps a été entièrement refait en 2021** pour répondre aux préconisations en matière d'accessibilité numérique, mettre à jour et renforcer les informations en matière de droits et d'accès au droit. Par cette refonte, l'association répondait au besoin de faciliter l'accès à l'information de son public et l'expérience utilisateurs des usagers.

LES ACTIONS **DU COLLECTIF** (suite)

Les projets 2021 du Collectif

ACTIONS DE FORMATION A L'ACCESSIBILITE DU NUMERIQUE

Lauréate du budget participatif de la province Sud 2021 avec son projet visant à améliorer l'accessibilité des sites d'information de l'institution, le Collectif Handicaps a travaillé de concert avec la direction des systèmes d'information et du numérique et la cellule modernisation de la province Sud pour mener à bien le projet. Un plan d'actions comprenant plusieurs volets a été engagé:

- Un travail technique de l'accessibilité du site Internet actuel avec la mise en place d'une solution numérique permettant l'amélioration de l'accessibilité
- Une action de formation auprès des agents de la province Sud menée par le Collectif Handicaps
- La création d'une charte des bonnes pratiques.

Pour ce faire, le Collectif handicaps a construit et animé un programme de formations constitué de deux modules :

Module 1 : introduction à l'accessibilité du numérique

Module 2 : les bases et les bonnes pratiques de l'accessibilité du numérique.

Au total,ce sont 10 sessions de sensibilisation de 2h qui ont été réalisées entre le 4 novembre et le 23 novembre 2021 :

- 6 sessions pour le module 1 (en moy. 9 agents par sessions)
- 4 sessions pour le module 2 (en moy. 6 agents par sessions)

En 2022, le Collectif Handicaps espère poursuivre les travaux avec la mise en place de la charte des bonnes pratiques, derniers volets restants de l'action.

+ de 60 agents de la province Sud sensibilisés aux enjeux de l'accessibilité et de ses bonnes pratiques.

HANDICAP, JEUNESSE ET VIE SOCIALE

Le colloque international «Handicap jeunesse et vie sociale», porté par le Collectif Handicaps avec l'université Clermont Auvergne, était initialement prévu en novembre 2020. En raison de la crise sanitaire impliquant notamment la fermeture des frontières, le Colloque devait être reporté en 2021. Malheureusement, le contexe sanitiaire, a necessité un nouveau report à 2022. Néanmoins, une soirée prévue fin janvier 2021 dans le cadre du projet a malgré tout pu être maintenue. Cette soirée, organisée à l'UNC, consistait en une projection du film-documentaire auto-biographique «Lève toi et marche» du réalisateur Matthieu Firmin suivi d'un temps d'échange avec lui. La soirée était aussi l'occasion de présenter les dernières publications (5 recueils thématiques) issues du programme handicap et citoyenneté, dont fait justement partie le colloque «Handicap, Jeune et vie sociale ». Une trentaine de livres a été offert à plusieurs acteurs et partenaires du projet. Une 20taines de personnes a participé à la projection malgré une période peu propice à la présence du public (période de vacances scolaires).

LES ACTIONS **DU COLLECTIF** (suite)

LA RESIDENCE INCLUSIVE «OPALE»

Le projet OPALE est né en 2019 d'une rencontre entre la « SEM AGGLO », bailleur social et le Collectif Handicaps, s'accordant sur les difficultés d'accès au logement rencontrées par les personnes en situation de handicap, les 2 entités ont souhaité s'associer pour proposer une réponse innovante : **un habitat inclusif s'inscrivant dans la vie de la cité.**

Cette résidence inclusive et bienveillante offre un nouveau modèle d'hébergement qui vise à permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir un « chez soi sans être seul ». Elle s'adresse particulièrement aux personnes en situation de handicap (ou de dépendance) nécessitant un accompagnement à l'autonomie pour vivre dans leur propre logement. Cet habitat est innovant et s'inscrit en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale.
La résidence OPALE est un habitat inclusif qui s'apparente à un habitat « accompagné, partagé et inséré dans la vie locale ». Il est constituée d'une résidence de logements ordinaires assortie d'un projet de vie sociale et partagée basé majoritairement sur des activités de convivialité et un maintien des compétences et de l'autonomie de la personne.

Une équipe projet spécifique a été créée pour la mise en œuvre du projet. Elle est constituée des représentants de la SEM AGGLO et du Collectif Handicaps et compte 13 personnes dont 3 personnes en situation de handicap. L'ouverture de la résidence est prévue en 2023.

En 2021 - la SEM Agglo et le Collectif Handicaps ont poursuivi le projet et plus particulièrement les efforts en matière de recherche de financement.

La commission «Jeunes»

Ayant été sollicité sur le sujet à plusieurs reprises, le Collectif Handicaps a décidé en 2021, de mettre en place une commission jeune en son sein. L'objectif 1er est de proposer un lieu d'échanges, de discussions et d'actions pour les jeunes en situation de handicap qui souhaiteraient s'engager pour la défense de leurs droits et promouvoir les principes et enjeux d'inclusion. Les travaux ou actions menés par la commission ainsi que le planning et la régularité des rencontres sont définis directement par les membres. Les critères retenus pour pouvoir être membre de la commission étaient :

- Etre en situation de handicap
- Avoir entre 18 et 35 ans.
- Être prêt ou prête à s'engager et mener des actions, réflexions en faveur de la défense les droits et intérêts de la personne en situation de handicap en Nouvelle-Calédonie.

La commission est ainsi composée de 9 membres et se sont réunis 8 fois dans l'année.
Malgré la crise sanitaire et les différentes péripéties au cours de l'année, les jeunes ont pu finaliser un premier projet qui fut la création d'une vidéo de présentation de la commission, traduite en LSF. La commission prévoit de poursuivre ses actions sur l'année 2022 avec de nouveaux projets.

LES ACTIONS **DU COLLECTIF** (suite)

Les actions thématiques

L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Depuis 2016, le Collectif Handicaps met en place des actions de proximité en faveur de l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap. Les actions sont de deux ordres : des actions d'accompagnement à la recherche d'emploi pour les chercheurs en situation de handicap et des actions de sensibilisation, d'information et de formation pour les acteurs du secteur : entreprises, conseillers à l'emploi.... Les actions ont pour but de favoriser l'accès et le maintien à l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Les ateliers et accompagnements s'adressent à tous les travailleurs en situation de handicap orientés en milieu ordinaire, quelque soit leur situation personnelle et professionnelle.

En 2021, le Collectif n'a pu, en raison de la crise sanitaire et des mesures restrictives, organiser que 2 sessions d'atelier d'aide à la recherche d'emploi à Nouméa .

Les accompagnements individuels pour les stagiaires de ces sessions ont pu aussi se mettre en place, même si leur fréquentation a été complexifié pour les travailleurs en raison une nouvelle fois du contexe sanitaire.

Malheureusement, la programmation des sessions prévue initialement à Lifou et en province Nord a du être annulée.

L'accompagnement à la recherche d'emploi au sein du Collectif Handicaps en 2021, c'est

"Les ateliers Emploi et les accompagnements individualisés sont assurés par une conseillère en information et insertion professionnelle spécialisée Handicap depuis plus de 15 ans ".

LES ACTIONS **DU COLLECTIF** (suite)

Les actions de sensibilisation

ESCAPE GAME- 206 JOUEURS SENSIBILISES

Dans le cadre de ces interventions de sensibilisation, le Collectif Handicaps a mis en place un « Escape Game », en partenariat avec le Centre Communal d'Action Social (CCAS) du Mont-Dore. Un projet qui permet de proposer au public une action de sensibilisation attractive et ludique. En 2021, le Collectif Handicaps a mené plusieurs sessions d'Escape Game auprès des publics suivants :

- Festival des Cultures Urbaines : 12 équipes, soit 72 personnes
- Service d'Accueil de Jour de l'APEHNC : 2 équipes, soit 12 personnes
- Handicapable : 26 équipes soit 156 personnes
- OPT : 16 équipes soit 96 agents.

Au total, sur l'année 2021, nous avons sensibilisé 206 personnes via notre Escape Game. Plusieurs sessions ont été annulées en raison de la crise sanitaire, nous espérons pouvoir les reconduire en 2022.

Ces différentes sessions d'Escape Game ont permis de sensibiliser différents publics sur l'importance du changement de regard. Nous espérons que ce type d'intervention permettra d'éveiller les consciences pour comprendre le handicap, réfléchir et appréhender les solutions et responsabilités de chacun pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

UNE MALLE PEDAGOGIQUE POUR SENSIBILISER AU HANDICAP MOTEUR

La malle pédagogique du Collectif Handicaps se veut un outil clé en main et ludique pour sensibiliser au handicap moteur. Réalisée par les jeunes de l'Unité de Formation Pratique (UFP) de l'APEHNC, elle regroupe un ensemble d'outils (livres, jeux, accessoires, supports pédagogiques...) pour aider, notamment, les enseignants à sensibiliser les enfants des écoles primaires et des collèges au handicap, à désinstaller les préjugés, à favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap en milieu scolaire (...).
Les jeunes du Service d'Accueil de jour de l'APEHNC ont finalisé la malette début 2021. Ils ont ainsi pu effectuer des interventions de sensibilisation au sein d'établissements scolaires. Malheureusement, la crise sanitaire a engendré une réduction des interventions. Aussi, la mise à disposition de la malette auprès de la structure est reconduite pour 2022.

Réalisée en partenariat avec les jeunes de UFP de l'APEHNC

LES ACTIONS **DU COLLECTIF** (suite)

LES STANDS ET INTERVENTIONS

Participation à la journée de lutte contre l'homophobie et les discriminations

Le Collectif Handicaps a été sollicité par la maison de la jeunesse de Dumbéa afin d'intervenir lors d'un mini évènement organisé par le conseil des jeunes de Dumbéa. Il s'agissait d'un après-midi dédié à la lutte contre les discriminations et plus particulièrement l'homophobie qui s'est déroulé le mercredi 19 mai.

Plusieurs actions et ateliers ont ainsi été proposées aux jeunes de 12 ans et + autour de la thématique dont celui du Collectif portant sur la discrimination liée au handicap.

Sensibilisation auprès des jeunes du Lycée St Joseph de Clunny

Ayant pour projet d'organiser une journée de sensibilisation sur le handicap au travail auprès d'élèves d'autres établissements scolaires, les élèves de BTS Support à l'Action Managériale du Lycée St Joseph, ont sollicité le Collectif afin de leur apporter des éléments d'informations sur le handicap notamment sur le sujet de l'insertion professionnelle.

L'association les a donc informés sur le handicap et l'emploi en Calédonie, sur les dispositifs d'aides pour les travailleurs en situation de handicap mais également ceux à destination des employeurs ainsi que les différents acteurs institutionnels et associatifs concernés.

Intervention auprès des Gendarmes

Le Collectif Handicaps est intervenue dans le cadre de la formation "Expertise aux mécanismes de Violences IntraFamiliales" au profit des personnels armant la Maison de Confiance et de Protection des Familles (ex-Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile). Cette unité est une unité de gendarmerie spécialisée dans le domaine de la prévention auprès de la jeunesse, et se voit étendre ses missions à d'autres publics dits vulnérables, victimes potentielles et co-victimes de violences intrafamiliales, personnes âgés, LGBT et handicapés, ainsi qu'à d'autres objectifs à savoir le traitement et l'accompagnement des Violences IntraFamiliales. Le Collectif est intervenu le 20 mai 2021 durant 2h pour sensibiliser sur les questions de handicap et de l'accueil de ce public.

L'ASSOCIATION

Fiche d'identité

COLLECTIF HANDICAPS

100 Avenue du général de Gaulle, baie del'Orphelinat, 98800 NOUMEA

BP 16724 - 98804 NOUMEA

24 03 01/ 75 16 37

secretariat@collectif-handicaps.com

"Le Collectif Handicaps represente et défend l'ensemble des personnes en situation de handicap du territoire dans tous les domaines de leur parcours de vie"

Nos membres

L'association compte 32 membres associatifs et plusieurs membres individuels œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et de dépendance et pour une société inclusive. Chacune de ses associations membres est spécialisée sur une situation de handicap ou sur un domaine d'expertise particulier permettant alors au Collectif Handicaps de disposer d'interlocuteurs « experts » sur toutes les questions portant sur le handicap et la dépendance.

Membres implantés en province Sud

A.C.A.P.A. (Association Calédonienne d'Aide aux Personnes Âgées),
A.C.H. (Association Calédonienne des handicapés),
A.D.N.C. (Association des Diabétiques de Nouvelle-Calédonie),
A.E.N.C. (Association des Ergothérapeutes de Nouvelle-Calédonie),
A.G.T.N.C. (Association pour la Gestion des Tutelles de Nouvelle-Calédonie),
A.I.R.T.N.C. (Association des Insuffisants Rénaux et Transplantés en Nouvelle-Calédonie),
A.P.E.H.N.C. (Association des Parents d'Enfants handicapés de la Nouvelle-Calédonie),
A.P.N.C. (Association des Parkinsoniens de Nouvelle-Calédonie),
A.P.S. (Association Pour la Surdité),
A.S.E.A.D. (Association de Soutien aux Enfants et Adolescents Déficients),
A.S.H. (Association Solidarité Handicap),
Association Les Cerisiers Bleus,
Association "Pupuce & Co" (Chiens d'assistance),
A.V.H. (Association Valentin Haüy pour les malvoyants),
Dumbéa Handicap,
Enable South Pacific (Prothèses de mains),
F.O.L. (Fédération des Œuvres Laïques),
France Alzheimer NC,
H.A.L.T.E. (Handicap Art Littérature Théâtre Exposition),
Hippocampe (Dignité, Autonomie, Inclusion des Personnes Psychotiques et Soutien aux Familles),
Les Robinsons (Inclusion et accessibilité des personnes en situation de handicap moteur),
Moi je TED (Autisme et autres Troubles Envahissants du Développement),
U.A.F.A.M.-N.C (Union des Amis et Familles de Malades et handicapés mentaux de Nouvelle-Calédonie),
Solidarité Sida,
Association DYS.NC,
A.H.R.T (Association handicap Rue Tchoka),
Syndicat des orthophoniste de Nouvelle-Calédonie

L'ASSOCIATION (suite)

Membres implantés en province Nord :

A.A.S.H.E.N (association d'aide et de soutien handicap de l'extrême nord),
A.S.E.A.PN (Association pour la Sauvegarde de l'Enfance de la Province Nord),
FLEUR DE VIE (Service à la personne en situation de handicap),
TIVAN NAAGAT (Soutien aux personnes handicapées de Pouebo),

Membres implantés en province des Iles :

A.P.A.H.L. (Association des Parents et Amis des handicapés des Iles loyautés).

" Le Collectif Handicaps, c'est 70% d'associations administrées par des personnes directement concernées par le handicap ou la dépendance. "*

Le fonctionnement interne

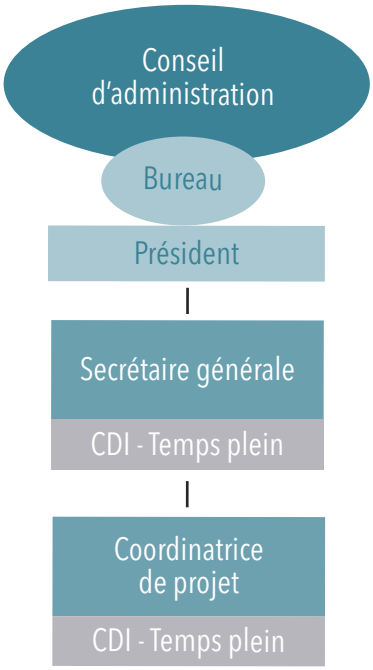

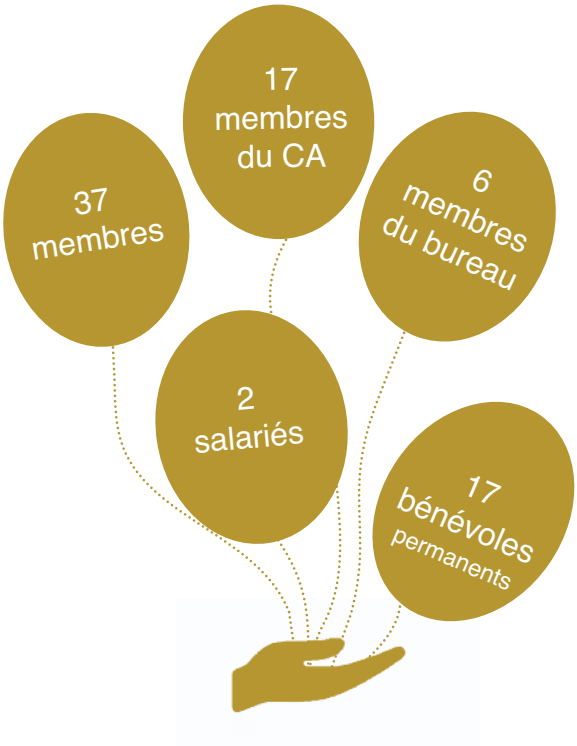

L' assemblée générale

L'assemblée générale du Collectif comprend un représentant pour chacune des associations membres, ainsi que les membres individuels. Elle se réunit chaque année sur décision du Conseil d'Administration ou sur demande du quart au moins de ses membres.
L'Assemblée générale entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale du Collectif. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration & le bureau

Le Collectif est administré par un Conseil d'Administration. En 2021, Il se composait de 17 membres. Chaque année, le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, un bureau composé, a minima, d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le mandat de président est renouvelable chaque année.
Les membres du Bureau sont réunis mensuellement et le Conseil d'Administration, trimestriellement.
En 2021, le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

*personnes en situation de handicaps, parents, proches...

L'ASSOCIATION (suite)

PGA NC GOLF (Jean SAUSSAY) *élu président par l'AG 2021*
FRANCE ALZHEIMER (Pierre DEMENE)
APEHNC/MGP (Catherine POEDI)
AIRT NC (Christine RAKOTOARIVELO)
APEHNC/SAJ (Stéphanie VIGIER)
MOI JE TED (Patrick FRIGERE)
ADNC (Jean-Philippe LEROUX)
APS (Lauriane LOMBARD)
ASEAD (Dominique TRIBALLI)
ASEA PN (Alain GRABIAS)
FOL (Gwladys MENDEZ)
APAHL (Drelane THOMAS)
ASHEN (Sophie NARAN)
HIPPOCAMPE (Pascal ROYERES)
AVH (Richard FOURNIER)
LES ROBINSONS (Michel BOULANGER)
LES CERISIERS BLEUES (Lisa HAGUET)

Les groupes de travail et rencontres thématiques

Des rencontres sont organisées avec l'ensemble des membres lorsque le sujet, le projet ou la thématique abordée le nécessite. Organisées sous forme de reunions ponctuelles ou de groupes de travail thématiques, ils sont créés selon les besoins et les travaux menés par le Collectif. Il est à noter que l'ensemble de nos representants bénévoles sont également réunis deux fois par an.

Les outils de communication internes

Le Collectif Handicaps met en place différents outils de communication internes à destination de l'ensemble de ses membres, notamment :

- **une flash-info mensuelle** synthétique précisant les actions menées dans le mois.

La journée de cohésion annuelle

En 2021, le Collectif Handicaps a souhaité proposer une matinée de cohésion à ses membres à l'occasion de la journée internationale du handicap. La matinée a été organisée autour du thème de la protection sociale des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Calédonie. Ce moment fut un vrai succès pour les membres de part la convivialité et le format innovant des échanges qui associait apports techniques juridiques et ateliers de travail conviviaux. Ce fut également l'opportunité d'un temps d'échange avec le membre du gouvernement en charge du Handicap qui a répondu favorablemen à l'invitation.

LES RESSOURCES **2021**

Le Collectif Handicaps dispose d'un budget annuel (dépenses fonctionnement + activités) pour 2021 de 17 714 556 frs

Pour faire face à ses dépenses, l'association a disposé de plusieurs ressources financières ou en nature :

⇢ **Des subventions et aides publiques :** Gouvernement, provinces Nord et Sud, communes et CCAS...

⇢ **Les suvbentions de projet ou d'activités (privées et publiques) :** Etat, FIPH...

⇢ **Les cotisations de ses membres**

⇢ **Les dons de particuliers ou d'organismes privés :** en financier, en nature.

Comptes annuels 2021

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- **Total du bilan** : 18 673 586 F.CFP
- **Chiffre d'affaires** : 1 251 448 F.CFP
- **Résultat net comptable** : **- 1 333 764 F.CFP**

⇢ *Les états financiers complets et détaillés 2021 sont présentés en annexe, ainsi que le budget prévisionnelle 2022.*

Total bilan/Résultat sur les 3 dernières années. *(en milliers de F.CFP)*

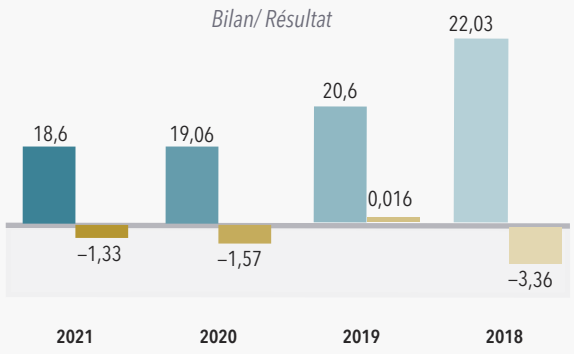

Une mise à disposition des locaux

Le Collectif Handicaps bénéficie depuis plusieurs années d'une mise à disposition à titre gratuit de ses locaux par la Mairie de Nouméa. Un soutien précieux pour l'association qui lui permet d'accueillir le public et ses membres dans les meilleures conditions possibles puisque les locaux sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette mise à disposition est estimée, pour une année, à **1 297 800 F.CFP** (évaluation de 2016).

Nous remercions sincèrement la Ville de Nouméa !

VILLE DE NOUMEA

LES PERSPECTIVES **2022**

- Poursuite du développement du point d'informations aux droits et de ses activités annexes, y compris en province Nord
- Poursuite de ses missions de representations, de dialogue institutionnel et des travaux menés avec les acteurs publics comme privés, de plaidoyer (...)
- Réalisation des travaux d'analyse et d'étude sur le surcoût handicap au quotidien pour la personne et sa famille,
- Poursuite de la commission jeune
- Poursuite des ateliers emploi y compris en province Nord/Iles et des accompagnement individuels
- Poursuite du projet de résidence inclusive OPALE
- Poursuite du DU handicap :idées, projets et pratiques
- Organisation du colloque «Handicap, jeunesse et vie sociale»
- Poursuite des interventions et actions de sensibilisation au handicap : interventions en milieu scolaire, sessions d'escape game, diffusion de la malette pédagogique...

Le COLLECTIF HANDICAPS, ce sont encore ses membres et son équipe qui en parlent le mieux...

> *"L'APAHL est membre du Collectif Handicaps depuis le début et s'en félicite.L'APAHL ne pouvant pas toujours être présente aux diverses réunions qui concernent le domaine du handicap, apprécie grandement les retours qui sont effectués par le Collectif Handicaps pour tenir l'association informée des diverses problématiques ou avancées sur le sujet et pour mobiliser les forces vives lorsque c'est nécessaire. Le Collectif Handicaps est un porte-parole efficace et un réel soutien pour les associations, en tous les cas pour l'APAHL qui en a bénéficié lors notamment de son dossier de création du SESSAD Loyauté."*

"L'ASEAD a choisi de faire partie de la famille du Collectif Handicaps pour partager un ancrage commun à tous les handicaps, faire partie d'un groupe, ne pas être isolé, partager des savoirs, des informations et mettre en commun nos énergies afin de faire évoluer la cause du handicap, de veiller au respect des droits et permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir une vie meilleure."

"L'AASHEN a souhaité adhérer au Collectif Handicaps :
Pour être soutenue. *l'AASHEN est une toute nouvelle association et le CH a été d'une grande aide pour son lancement. Être soutenue par une association qui est déjà bien assise dans le paysage calédonien a été un tremplin à sa constitution. Nous bénéficions encore à ce jour de ses précieux conseils.*
Pour garder une ligne de conduite. *Il est important d'avoir un repère, notamment dans tout ce qui touche le social. Le CH est le référent pour rester sur une même parole et mener des actions qui vont toutes dans le même sens.*
Pour collaborer. *En adhérant au CH, l'AASHEN fait du lien avec les autres associations adhérentes et participe aux actions menées sur le territoire. Elle met ainsi à disposition ses compétences et ses moyens pour notre public le plus fragile."*

" Le Collectif Handicaps est une boussole pour les associations de parents comme la notre. Elle nous apporte soutien, réconfort et unité, mais aussi une expertise dans les projets que nous souhaitons mener. C'est aussi une précieuse ressource concernant la législation qui encadre le handicap. Le Collectif Handicaps favorise une organisation collective et propose un fil conducteur de travail à ses associations membres, dans l'objectif de construire une société inclusive. Nous ne saurions nous passer de cette entité " Lauriane - Coordinatrice de l'Association Pour La Surdité (APS)

" Après deux ans dans le milieu associatif et plus particulièrement celui du handicap, je me rends compte que l'existence du Collectif Handicaps est une évidence dans la complexité de structuration du secteur. C'est un guide, un porte-parole, et un représentant d'espoir pour l'ensemble des personnes en situation de handicap de ce territoire " Henriette, coordinatrice de projet

Depuis 2021, les locaux du Collectif Handicaps sont labélisés «En lieu sûr»
Ce dispositif porté par le réseau Flag ! permet aux victimes de LGBTphobies ou autres de se sécuriser dans un lieu bienveillant et sans discrimination en partenariat avec l'association Diversité NC

Collectif HANDICAPS Nouvelle-Calédonie

100 avenue du général de Gaulle - BP 16 724
98804 Nouméa

24 03 01 / 75 16 37
secretariat@collectif-handicaps.com

www.collectif-handicaps.com
Ridet 733089.001